

Bimestriel - Bureau de dépôt : 5070 Fosses-la-Ville - Éditeur responsable : G. de Bilderling - Espace Winson - Rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

FOSSSES-LA-VILLE

magazine

| Bulletin communal d'information | #2 | Mars 2025 | www.fosses-la-ville.be |



Distribué par

bpost

Imprimé par

l'imprimerie Doneux
sur papier certifié FSC



Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



9 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ info@centrefunerairemathieu.be

🌐 www.centrefunerairemathieu.be

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Demandes de permis d'urbanisme ou d'environnement, assistance et défense lors des recours administratifs, régularisation, infractions urbanistiques et environnementales, pollution, conseil et contentieux liés aux opérations immobilières (vices cachés, éviction, troubles du voisinage, mitoyenneté, servitude,...)

☎ 0495 28 72 78

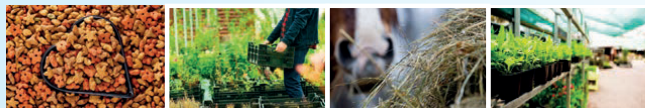
✉ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

2^{ème} cabinet : **Resolved.**



GROS & DETAIL



JARDINERIE • PÊCHE ALIMENTS PETIT ÉLEVAGE ALIMENTS CHIENS/CHATS

N98 Sortie «Tamines-Aisemont»



Route de Tamines 241
5070 AISEMONT



MAUDOUX VICTORIA

KINESITHÉRAPEUTE
FERTILITÉ
URO-GYNÉCO-PÉRINÉO
ENDOMETRIOSE
RESPIRATOIRE

0498 75 58 68

PLACE COMMUNALE 6
6250 PRESLES



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89

info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6

5150 Franière




COMME VOUS VOULEZ

La cuisine de vos envies...
 Un chef chez vous,
 Livraison de menus,
 Un repas à notre table,
 Ou dans le lieu de votre choix

« Comme Vous Voulez »,
 c'est ne pas se poser de question

Traiteur - Chef à domicile
www.commevousvoulez.be
 0475 82 31 16
 Thibaut Jacquet, Le Roux

Location possible de
 remorque tourne-broche et plancha

ANTHONY COEKELBERGS sprl
CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES
Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT



info@anthonycoekelbergs.be

*Sambreville
 Fosses-la-Ville*

071 74 20 12

SaveTax

COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

**Votre comptabilité entièrement digitale,
 accessible depuis votre PC & smartphone**

www.savetax.be

Tel 081/396.396 **Mail** info@savetax.be

- ✓ Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- ✓ Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- ✓ Bureau BW : Allée du Bois de Berceuil 39, 1390 Grez-Doiceau



ERNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

**Terrassement , Aménagements
 extérieurs, Drainage ...**

www.la-romance.be



La Romance

RESTAURANT

Cuisine

7/7J de 11h à 22h

non Stop



SNACK
PETIT DÉJEUNER
BRASSERIE

à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE
Tél.: 081/44 69 66

dans ce numéro

6

Editorial

7-12

Informations

Echos du Conseil
Une Ville ambitieuse et responsable

Mobile de Recyparc

Une équipe main dans la patte

13

Vie communale

Commémoration
Roi Albert 1er

14-18

Environnement

Pollution numérique

Des panneaux photovoltaïques à l'Espace Winson

Bien-être animal

Protégeons les amphibiens

19

Tourisme

La légende de Bambozy

20-21

Folklore

La Laetare en pratique

22-23

Social

24

Numéros utiles

Votre collège communal :



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be
Officier d'Etat civil, Personnel communal, Finances, Santé, Sécurité / Gestion de crise



Laurie Spineux
1^{ère} Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be
Pilote politique du PST, Enfance, ATL, Jeunesse, Personnes handicapées, Communication, Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be
Travaux, Cimetières, Mobilité, Propreté publique, Politique de prévention, Environnement / agriculture, Energie



Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be
Urbanisme, Patrimoine, Aménagement du territoire, Logement, Bâtiments du culte, Jumelage Orbey



Gil Baufay
Echevin

gil.baufay@fosses-la-ville.be
Développement urbain / PCDR, Informatique, Fêtes, Gestion des salles, Culture, Commerces / affaires économiques, Tourisme



Josée Lechien
Echevine

josee.lechien@fosses-la-ville.be
Enseignement, Affaires patriotiques, Fabriques d'église, Politique des seniors (Aînés), Relations internationales, Associations caritatives



Bernard Meuter
Président du CPAS

bernard.meuter@fosses-la-ville.be
PCS, Emploi, Habitat permanent, Sports, Supracommunalité, Projet de l'hypercentre (places-ancien Hôtel de Ville), PCI, Folklore

Chères Fossoises,
Chers Fossois,

Le calendrier parfois fait bien les choses et la Laetare cette année nous arrive plus tard dans la saison.

Cela laisse espérer un week-end doux sinon clément ; motif supplémentaire de réjouissances et d'affluence dans nos rues.

Le carnaval de Binche s'est déroulé sous le soleil... L'adage populaire veut qu'entre les deux cités et les deux événements, la météo s'inverse. Cette prévision se vérifiera-t-elle cette année ? Nous le saurons dans quelques jours.

Fête du renouveau, tout comme les grands feux qui s'allument et éclairent nos campagnes à l'heure où j'écris ces lignes, notre folklore lui aussi se renouvelle et évolue. Elles appartiennent au passé ces discussions stériles sur l'exclusivité masculine ou le rôle des femmes.

C'est là un premier paradoxe du patrimoine culturel immatériel : tout en se reposant sur des traditions ancestrales et immuables, le folklore est un organisme vivant qui évolue et sait se remettre en question.

Le second paradoxe est la marge de manœuvre très étroite dans l'organisation d'un tel week-end. Par essence, le folklore est populaire. Aucune autorité ne devrait donc intervenir en quoi que ce soit. Pourtant, on attend de l'Administration communale d'être présente en tout... Et c'est bien entendu très souvent indispensable, ne serait-ce que pour gérer les questions de sécurité.

La tentation est grande alors de prendre la main. Ce serait une erreur. Modestement, notre administration, fière comme vous de la richesse de notre folklore, s'attribue le simple rôle de facilitateur.

C'est donc avec vous que nous sommes tous impatients de profiter de ce moment de réjouissance et de convivialité. Et le printemps étant aussi synonyme de grand nettoyage, j'invite chacun à veiller à la propreté de nos rues, pour ajouter cette fierté le jour venu.

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



QUELQUES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Cela fait quelques temps déjà que ces échos n'ont plus retenti...

Séance conjointe Ville-CPAS du 23 septembre 2024

La séance fut dédiée à la présentation des projets que le CPAS a mené durant l'année mais aussi à la présentation de l'évaluation finale du Programme stratégique transversal (P.S.T.) 2018-2024.

Le bilan global est positif tant en termes de réalisation des actions qu'en termes d'appropriation d'une méthode de gestion ayant évolué au cours de la législature.

De manière synthétique, sur les 127 actions inscrites dans le programme, réparties en 32 objectifs opérationnels :

- 54 actions ont été réalisées;
- 53 actions sont en cours et ne présentent aucun problème particulier;
- 11 actions sont à l'étude;
- 3 actions sont bloquées pour des raisons indépendantes de la volonté communale;
- 5 actions ont été abandonnées.

Séance du 23 septembre 2024

- Le projet d'acte de vente d'un terrain communal sis rue du Château d'Eau à Bambois a été approuvé.
- Diverses conventions permettant le fonctionnement du Castel Solidaire ont été ratifiées :
 - L'occupation des locaux situés au rez-de-chaussée de l'ancien Castel (place du Chapitre), aujourd'hui dénommé « Le Castel solidaire ».
 - Le bar à soupe et l'accueil citoyen par les équipes de la Croix rouge et du Plan de cohésion sociale.
 - Le partenariat avec Psynam pour l'encadrement des bénévoles du réseau de solidarité du plan de cohésion sociale et pour une offre de consultations psychologiques.
- Le Conseil a approuvé le lancement d'un projet de lutte contre les violences à l'école. Ce projet est mis en œuvre au sein de l'école de Le Roux et pourra s'étendre, s'il démontre son efficacité.
- Le Conseil a approuvé la désignation d'un agent constatateur d'infractions en matière d'environnement. Cet agent est chargé des constats d'infractions comme : les dépôts sauvages, l'absence d'entretien des trottoirs, les déjections canines, le non-respect des règles en matière de bien-être animal, ...

Séance du 12 novembre 2024

La séance fut dédiée en grande partie au vote des règlements relatifs aux taxes communales. Ceux-ci ont tous été approuvés par les autorités de tutelle et sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Séance du 02 décembre 2024

La séance fut dédiée à l'installation des nouveaux membres, suite aux élections communales du 13 octobre 2024.

Le Conseil communal 2018-2024 est donc composé comme suit :

Bourgmestre : M. Gaëtan de BILDERLING

Echevins : Mme Laurie SPINEUX - M. Frédéric MOREAU - M. Jean-François FAVRESSE - M. Gil BAUFAY - Mme Josée LECHIEN

Conseillers groupe Union démocratique : M. Bernard MEUTER - M. Marc BUCHET - M. Benoît JANSSENS - M. Baudouin JANSSENS - Mme Pauline LINARD - M. Quentin DENIS - M. Maxime LARA GARCIA - Mme Céline GODENNE - M. Gilles MOUYARD - Mme Isabelle POLIS

Conseillers groupe Alternative fossoise : Mme Marjolaine DUBOIS - Mme Aurélie GOSSET - M. Thibaut JACQUET - M. Yannick DELZANT

- Mme Lise VOTION

Séance du 09 décembre 2025

- Le Conseil a approuvé le budget 2025 : Le service ordinaire du budget communal 2025 proposé est en boni au propre de 7.438,36€ sans inscription du crédit spécial de recettes et sans l'utilisation de provision.
- Le service extraordinaire représente 12 projets en 2025, pour un montant total de 7.989.341,94€.
- Les règlements-redevances 2025-2031 ont été votés. Ils ont été approuvés par l'autorité de tutelle et sont consultables sur le site internet de la Ville.
- Le Conseil a validé la démarche Zéro Déchet initiée par l'Administration communale. L'objectif est de mettre en œuvre des actions permettant d'atteindre une diminution drastique des déchets produits.
- Le Conseil a désigné l'ensemble des ses représentants au sein des intercommunales dont il fait partie, et ce pour la durée de la législature.
- Le Conseil a acté sa prise de participation dans la régie communale THEMELIA créée en collaboration avec les communes de Jemeppe-sur-Sambre et Floreffe en vue de rénover et agrandir la piscine de Moustier-sur Sambre. Cette régie permettra d'assurer des cours de natation aux écoles fossoises à un tarif préférentiel et d'organiser les déplacements scolaires vers les activités sportives de tous types.

Séance du 13 janvier 2025

- Le Conseil a approuvé les conventions de mise à disposition de deux bâtiments communaux à des associations locales :
 - La buvette place du centenaire au Comité de Balle pelote
 - La salle de sport Michel DARGENT à Le Roux au centre sportif de l'entité fossoise
- Le Conseil a approuvé les conventions 2025 avec l'ASBL OXY-Jeunes, pour l'organisation des stages lors des petits congés scolaires (école de Vitrival) et avec l'ASBL OCARINA pour l'organisation des plaines d'été (école de Vitrival).
- Le Conseil a approuvé le maintien et la création de deux conseils consultatifs :
 - Le conseil communal consultatif des aînés (C.C.C.A.)
 - Le conseil communal consultatif de la personne handicapée (C.C.C.P.H.).
- Le Conseil a validé l'installation d'une caméra fixe temporaire permettant de surveiller les endroits de dépôts sauvages récurrents. Cette caméra permettra l'identification des contrevenants tout en assurant à la population un cadre de vie propre sans faire peser sur tous les incivilités de quelques-uns.

Séance du 10 février 2025

- Le Conseil a validé la mise en vente du bâtiment ayant abrité le « musée du petit Chapitre ».
- Le Conseil a accepté le projet de donation d'une propriété privée. Les bâtiments ainsi reçus permettront d'abriter des services para-communaux, et de développer des projets.
- Le Conseil a validé les ordonnances de police relatives aux festivités de Laetare :
 - Interdiction d'utilisation de gobelets jetables
 - Interdiction de vente d'alcool de plus de 15°
 - Interdiction de tout chien dans le centre-ville durant la fête.
- Le Conseil a désigné ses représentants au sein des ASBL et comités dont il fait partie, et ce pour la durée de la législature.

Budget 2025 de Fosses-la-Ville

UNE VILLE AMBITIEUSE



Le budget 2025 a été présenté au Conseil communal du 9 décembre 2024 par le Bourgmestre Gaëtan de Bilderling qui a remercié le Département des finances pour le beau travail réalisé. C'est la première fois que l'estimation des recettes et des dépenses est aussi précise et que le budget est approuvé aussi tôt par le SPW (le 9 janvier 2025).

Le budget 2025 affiche un équilibre entre recettes et dépenses, avec des priorités claires pour le développement de la commune.



USE ET RESPONSABLE

DES FINANCES SAINES ET ÉQUILIBRÉES

Avec un budget en parfaite adéquation entre recettes et dépenses

- Recettes ordinaires : 15.592.173,00 € (soit 1.489 € par habitant)
- Dépenses ordinaires : 15.579.766,89 € (soit 1.488 € par habitant)

D'où viennent les recettes ?

Les recettes proviennent majoritairement de la fiscalité et des subsides :

- Fiscalité totale : 59,4 % (9.273.708,16 €), dont 1.554.719,00 € pour les 21 taxes communales propres
- Subsides reçus : 36,7 % (5.718.255,16 €)
- Facturation des prestations rendues : 2,8 % (429.009,28 €)
- Dividendes et Intérêts de placements : 1,1 % (171.200,47 €)

Où vont les dépenses ?

La commune consacre plus de la moitié de ses dépenses à la masse salariale, mais également au fonctionnement du Cpas, des Zones de Police et de Secours, du Centre culturel, du Syndicat d'Initiative...

- Personnel : 45,4 % (7.071.084,59 €)
- Transferts vers le CPAS, les Zones de Police et de Secours, les ASBL, les Fabriques d'Eglise : 27 % (4.212.616,49 €)
- Fonctionnement : 18,5 % (2.887.099,64 €)
- Charge de la dette : 9,1 % (1.408.966,17 €)

Des réserves solides pour l'avenir : plus de 2.200.000 euros

L'évolution des réserves et provisions entre 2021 et 2025 montre une gestion prudente des finances, permettant à la commune de maintenir un niveau de fonds suffisant pour faire face aux imprévus et investir dans de nouveaux projets.

Les investissements phares de 2025

En 2025, la commune prévoit de lancer plusieurs initiatives pour améliorer la vie et le cadre de vie des habitants.

Parmi nos priorités :

- Aménagement de nos places (Places du Chapitre, du Marché, du Centenaire, d'Aisemont)
- Restauration intérieure de la Collégiale
- Salon de la santé

Sans oublier la finalisation de nos projets en cours :

- Extension de la crèche Chabo'T (1.400.000€ dont 750.000€ de subsides)
- Construction d'un nouveau Centre sportif (5.700.000€ dont 600.000€ d'intervention de l'ASBL sportif et 2.200.000€ de subsides)
- Aménagement de nos écoles (Sart-Eustache, Vitrival, Le Roux)
- Réfection, Sécurisation, Piste cyclable de la rue du Grand-Etang (2.400.000€ dont 1.700.000€ de subsides)

Ce budget illustre une volonté d'équilibre entre rigueur budgétaire et ambition pour l'avenir de la commune.



MOBILE LE RECYPARC



La Commune de Fosses-la-Ville en collaboration avec le BEP Environnement vous informe de la mise à disposition du Recyparc Mobile.

Ce service de proximité, à l'attention particulière des personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite, sera présent de 09h30 à 12h00 :

- Jeudi 13 mars 2025 – Place Communale de Sart Eustache
- Jeudi 27 mars 2025 - Place communale de Sart Saint Laurent
- Jeudi 10 avril 2025 - Place des Tanneries
- Jeudi 24 avril 2025 - Rue de l'Eglise à Bambois
- jeudi 8 mai 2025 - Place Communale de Sart Eustache
- Jeudi 22 mai 2025 - Place communale de Sart Saint Laurent
- Jeudi 5 juin 2025 - Place des Tanneries
- jeudi 19 juin 2025 - Rue de l'Eglise à Bambois
- jeudi 17 juillet 2025 - Place communale de Sart Saint Laurent
- jeudi 31 juillet 2025 - Place des Tanneries
- jeudi 07 août 2025 - Place Communale de Sart Eustache
- jeudi 21 août 2025 - Place communale de Sart Saint Laurent

Que peut-on déposer au recyparc mobile ?

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM – Déchets Spéciaux des Ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons en liège, les écrans et petits DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

En revanche, vu la capacité du recyparc mobile, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne seront pas acceptés. En effet, la remorque n'est pas équipée pour accueillir ces types de déchets généralement déposés en grande quantité!

Quelle solution pour les déchets encombrants ?

Si vous avez des difficultés à vous déplacer jusqu'au recyparc ou que vous souhaitez offrir une seconde vie à vos encombrants, pensez à la Ressourcerie Namuroise ! Elle se déplace gratuitement et sur rendez-vous au 081/260 400.



CELLULE CYNOTECHNIQUE DE
LA ZONE VAL DE SAMBRE

UNE ÉQUIPE MAIN DANS LA PATTE

La cellule a vu le jour lors de la pandémie de Covid 19. Les chiens de l'équipe avaient été formés à la détection du Covid- 19 afin de privilégier un dépistage de masse non invasif et peu coûteux. Les cellules cynotechniques des zones de secours font partie d'une organisation supra-zonale qui dépend du SPF intérieur dénommée Rescue Dog Belgium.

Dans quels cas intervient la Cellule cynotechnique d'une zone de secours ?

La notion de secours est déterminante afin de définir si la recherche relève du pouvoir de la police ou de la zone de secours. Lorsque l'intégrité physique et/ou psychologique est engagée, la cellule d'une zone de secours pourra intervenir. Comme dans le cadre de la recherche de personnes égarées, malades ou blessées... Les chiens de secours interviennent également pour la recherche de personnes ensevelies sous les décombres.

Focus et présentation de la Cellule cynotechnique de la Zone Val de Sambre.

La cellule comprend actuellement 3 chiens.

Les Cellules cynotechniques sont donc destinées à secourir les citoyens.

Mais qu'en est-il du secours des animaux ?

L'Animal Rescue Team, une équipe spécialisée dans le secours animalier verra le jour prochainement. Un véhicule adapté à ce type de missions a été acquis récemment. Cela pour le plus grand bonheur du Colonel Marc Gilbert dont l'intérêt pour la cause animale n'est plus à démontrer.

Missions et responsabilités de l'Animal Rescue Team :

- Gestion et sauvetage d'animaux dangereux ;
- Sauvetage de petits/gros animaux (NAC et animaux sauvage compris) ;
- Appui logistique et appui à la gestion de crise impliquant des animaux comme le sauvetage pendant les inondations.
- Incidents biologiques (épizooties) dans le cadre d'un plan d'urgence, le transport d'animaux morts ou encore la désinfection ;
- Assistance technique à la demande de la police ou des autorités judiciaires dans le cadre, par exemple, d'une perquisition.



Le Collège communal de FOSSES-LA-VILLE siégeant Rue Donat Masson, 22 à 5070 FOSSES-LA-VILLE fait savoir que le Conseil communal en sa séance du 10/02/2025 a décidé de la vente du Musée « Le Petit Chapitre » sis FOSSES-LA-VILLE – 1ère division, cadastré section H n°42c – place du Chapitre n° 10

Selon cadastre, la parcelle cadastrée section H n° 42c propose une surface de 99ca. Le bien a une PEB de classe E.

La mise à prix est de 70.000€.

Les candidats acquéreurs sont invités à consulter le site internet communal (www.fosses-la-ville.be) pour les conditions liées à cette vente. La date ultime de remise des offres est fixée au 30/06/2025.

Visite possible sur rendez-vous pris au préalable auprès du service Travaux, M. CASIMIR : 071/12 12 40 ou via courriel : travaux@fosses-la-ville.be



RÉNOVATION URBAINE

Travaux d'aménagement des 2 places

Le chantier relatif à l'aménagement des 2 places – du Chapitre et du Marché – commencera par quelques interventions (impétrants) dès la mi-avril.

Le Collège communal a attribué le marché à l'Entreprise NONET, en séance du 31 décembre 2024.

Les travaux consistent à l'aménagement de ces deux espaces publics centraux, ainsi que des rues et ruelles adjacentes. Et ce, dans le cadre de l'Opération de développement urbain, en vue de l'amélioration du cadre de vie.

Des informations complètes et régulières seront transmises aux riverains concernés.

Demande de déclassement du kiosque sis Place du Marché

Le Collège communal a entrepris une demande de déclassement di kiosque situé sur la Place du Marché. Et ce, à la suite d'une décision du Conseil d'état d'annuler la décision de la Ministre DE BUE.

Au vu des éléments en notre possession, il apparaissait opportun d'effectuer cette demande. En effet, les critères de base ne correspondent plus à la réalité de terrain, et une reconstruction « à l'authentique » n'est ni faisable, ni cohérente en matière de patrimoine.

Place du Centenaire

Le projet de la Place du Centenaire avance bien. Dans le courant du dernier semestre 2025, les travaux pourront commencer.

Parallèlement, les propriétaires de la friterie située le long de la rue d'Orbey, ont pu trouver une solution pour continuer leur activité. La convention a donc pu être résiliée d'un commun accord. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans cette fin de carrière annoncée.

COMMÉMORATION ROI ALBERT 1^{er}

Discours prononcé à l'occasion de la commémoration du décès du Roi Albert 1^{er}, ce 17 février :

Dès le 2 août 1914, le Roi Albert 1^{er} a pris le commandement de l'armée belge.

Malgré les pressions, il a refusé de placer ses troupes sous le commandement des Alliés, affirmant ainsi l'indépendance de la Belgique et il a maintenu une résistance continue jusqu'à la fin de la guerre.

Sous le commandement du Roi, la ville de Liège a été un pont de résistance important retardant l'avancée allemande.

C'est aussi sous son ordre que l'inondation des terres des environs de l'Yser a créé une ligne de défense stable stoppant l'avancée ennemie.

C'est aux côtés de ses soldats, partageant leurs conditions de vie difficiles et leur apportant un soutien moral d'importance par sa présence sur le front qu'il a mérité son titre de «Roi Chevalier» ou «Roi soldat».

C'est en héros national et acclamé par la foule qu'il est retourné à Bruxelles après l'armistice de 1918.

Après la guerre, il a promu le suffrage universel masculin et quelques catégories de femmes ont obtenu le droit de vote, prémices des droits égaux d'aujourd'hui. Il a soutenu l'égalité des langues et la reconnaissance syndicale.

Le Roi a continué à jouer un rôle essentiel dans le pays: encourageant la reconstruction rapide des villes et des voies ferrées; promouvant le commerce et l'économie en signant des traités de commerce avec plusieurs pays; en initiant la création du Fonds National de Recherches Scientifiques et en développant les Arts avec le soutien de la Reine Elisabeth.

La mort tragique du Roi Albert 1^{er} le 17 février 1934 lors d'une chute, pendant une escalade à Marche-les-Dames, a laissé une grande émotion dans le pays.

Si nous sommes rassemblés ici ce jour

c'est pour commémorer la mort de notre Roi Chevalier. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à sa vie de souverain nous laissant en héritage son exemple de bravoure mais aussi les avancées scientifiques, culturelles, sociales et économiques qu'il a initiées.

A l'heure où, de par le monde, des guerres sévissent et s'éternisent, où l'idéologie de l'extrême droite s'affirme, nourrie par la défiance envers les institutions démocratiques traditionnelles, la peur de l'autre, les réalités sociales et économiques précaires, attisée par sa divulgation sur les réseaux sociaux; recentrons-nous sur les valeurs qui ont guidé le règne d'Albert 1^{er} et faisons-les nôtres:

courage, dévouement et résilience.

Trois mots, vaste programme!

Nous associons tous les membres défunts de la famille royale à cette cérémonie. Vive la Belgique.



Pollution numérique

Dans notre chronique, nous parlerons du phénomène de pollution numérique, qui recouvre l'ensemble des impacts environnementaux engendrés par le secteur informatique. Au niveau mondial, elle est responsable d'environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), soit plus que le domaine de l'aviation civile !

Qu'est-ce que la pollution numérique ?

Bien que l'on puisse penser, à tort, que les services numériques sont virtuels et n'ont donc pas d'impacts physiques dans le monde réel ; ils sont en réalité tributaires, comme tous les autres services, de chaînes d'approvisionnement, de flux de matières et d'infrastructures pour pouvoir fonctionner, ce qui demande énormément d'énergie et génère inévitablement des déchets...

Aussi, la pollution numérique est l'ensemble des conséquences négatives liées directement à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ces conséquences se traduisent entre autres par :

- Une érosion de la biodiversité en raison de l'extraction de minerais et de terres rares, assortie d'un épuisement de ces ressources
- Un réchauffement global avec l'émission de gaz à effet de serre (CO₂ émis lors de la production de l'électricité nécessaire au fonctionnement, et lors de l'usage des machines nécessaires à l'étape d'extraction)
- Des contaminations chimiques
- Une surconsommation d'eau, d'électricité et d'énergie primaire
- La production de déchets électroniques.

Pour illustrer ce propos, fabriquer un ordinateur portable demande l'extraction de pas moins de 800 kg de matières premières, certains minerais et terres rares étant présents en faibles quantités dans les gisements exploités

La fabrication des équipements a ainsi un impact majeur sur l'environnement. À ce niveau, la pollution numérique est aussi liée à leur transport, aux divers emballages et surtout à leur fin de vie. Le recyclage des appareils reste une problématique majeure avec des matériaux qui sont excessivement difficiles à récupérer, au vu de la complexité des déchets électroniques

Aux appareils des internautes s'ajoutent ceux des data centers. Les serveurs, baies de stockage et autres routeurs nécessitent aussi d'importantes ressources minérales et énergétiques pour leur conception. Et une fois fabriqués, il faut encore les alimenter tout au long de leur cycle de vie

Au total, l'étape de fabrication du matériel informatique est responsable à elle seule de 37 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur.

On pourrait dès lors se demander d'où viennent les 63 % restants ? La réponse réside dans les usages digitaux et les flux de données nécessaires pour répondre aux besoins des utilisateurs.

Ainsi, chaque octet a une répercussion dans le monde réel. Pour bien appréhender et réduire la pollution numérique, il faut donc prendre en compte toutes ses sources, même celles qui sont les moins évidentes.

Le fonctionnement des équipements informatiques engendre ainsi la majorité des émissions du secteur et ces dernières augmentent sans arrêt. De telle sorte que la consommation des centres de données représente désormais 3 % de la consommation électrique mondiale, et ce chiffre s'accroît continuellement avec l'essor de l'IA, du cloud et de la numérisation massive des modes de travail.

Ces émissions de CO₂ liées à l'utilisation sont issues de la production d'électricité, dont le secteur est tributaire à tout point de son fonctionnement.

Le comportement des internautes a de ce fait une importance capitale dans la balance. À l'échelle individuelle, l'envoi d'un e-mail standard génère environ 4 grammes de CO₂. Ce volume peut paraître minime, mais gare à l'accumulation ! Les utilisateurs ont donc tout intérêt à optimiser l'utilisation de leurs outils digitaux et à trier soigneusement leurs courriers électroniques, qui finissent par s'entasser dans des data centers

Cependant, les messages électroniques sont loin d'être la seule source de pollution numérique liée aux comportements des utilisateurs. Voici quelques chiffres sur des actions en apparence anodines, mais qui ont un lourd impact sur l'environnement :

- La consommation mondiale de vidéos en streaming génère 300 millions de tonnes de CO₂ par an
- Une visioconférence d'une heure et demie, suivie par 10 participants a le même impact sur l'environnement que 8 km en voiture essence
- La 4G consomme 3 fois plus d'énergie que le WiFi
- Les données numériques (e-mail, recherche, téléchargement, etc.) parcourent en moyenne 15 000 kilomètres avant de nous parvenir.

Mais les e-mails, les recherches sur Internet, les visioconférences et les outils de collaboration en ligne sont aujourd'hui incontournables, en particulier dans la sphère professionnelle. Les appareils numériques sont aussi devenus indispensables à l'exercice de nombreux métiers pour travailler et pour échanger. Alors, comment diminuer son empreinte numérique sans perdre en efficacité et en productivité ? Rassurez-vous, des solutions existent ! Voici quelques pistes.

Pour limiter son empreinte numérique au niveau de la fabrication des équipements :

- En réduisant le nombre de ces équipements
- En conservant le matériel que nous possédons le plus longtemps possible avant de procéder à son remplacement ;
- En se dirigeant vers des produits éco-conçus, dont l'impact sur l'environnement est moindre
- Pour limiter son empreinte numérique au niveau des usages numériques, on peut adopter des bonnes pratiques à mettre en place au quotidien comme :
 - Télécharger les vidéos au lieu de les regarder en streaming sur Internet
 - Installer un bloqueur de publicités
 - Éteindre la caméra lorsqu'elle n'est pas nécessaire dans les visioconférences (moins de bande passante consommée)
 - Envoyer vos e-mails en ciblant précisément les destinataires (éviter le « Répondre à tous » si ce n'est pas nécessaire)
 - Se désabonner des newsletters inutiles ou que vous ne consultez plus
 - Privilégier un Wi-Fi sécurisé aux données mobiles, quand cela est possible
 - Faire régulièrement le tri dans vos boîtes de réception
 - Privilégier les liens vers un espace de stockage plutôt que les pièces jointes
 - Éviter le visionnage de vidéos en HD et désactiver la lecture en continu
 - Limiter le stockage de photos sur les réseaux sociaux
 - Utiliser l'IA à bon escient. Bien qu'il s'agisse d'outils formidables qui s'installent de plus en plus fréquemment dans nos vies, les IA génératives s'avèrent très gourmandes en énergie du fait du grand nombre de données qu'elles traitent pour produire un texte ou une image.
 - Pour les documents et photos dont l'importance est limitée (ex : selfie avec votre chien), privilégier le stockage sur support physique, plutôt que sur le cloud qui nécessite le fonctionnement de serveurs très gourmands en électricité



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ESPACE WINSON !

L'année 2025 démarre avec l'aboutissement d'un beau projet pour l'Espace Winson !

En effet, ce dernier se dote de deux installations photovoltaïques, dont l'objectif est de permettre au bâtiment de produire la moitié de ses besoins annuels en électricité. Le dimensionnement a ainsi été prévu en conséquence :

Ce sont dès lors 40 panneaux qui ont été installés sur un versant de la toiture du CPAS, pour une puissance totale de 18 kWc (kilowatt-crête).

Par ailleurs, 42 panneaux ont été installés sur la passerelle, pour une puissance totale de 18,9 kWc

Cette disposition des deux installations permet de produire des kWh (kilowattheures) renouvelables tout au long de la journée, et de favoriser l'autoconsommation. C'est-à-dire que l'électricité produite par les panneaux est consommée directement par les équipements du bâtiment, sans être perdue sur le réseau.

Cette volonté de rendre l'Espace Winson plus autonome en termes énergétiques s'inscrit dans le cadre du Programme de travail POLLEC, et plus particulièrement de l'action prioritaire n°2 – autoproduction d'électricité pour l'Espace Winson.

Une nouvelle ère s'ouvre ainsi pour l'Espace Winson, qui démontre le souhait de la Commune de Fosses-la-Ville de développer les énergies renouvelables au sein de son patrimoine immobilier et d'agir pour un avenir neutre en carbone.



Entreprise responsable de la fourniture, installation et mise en service des panneaux photovoltaïques à l'Espace Winson : I Sun SPRL

Coût des travaux : 38.854,31 € TVAC

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Soucieuse et désireuse de s'investir en matière du bien-être animal, notre Administration communale vient d'engager un référent.

Le référent vous accueille, analyse et traite vos demandes en rapport avec le bien-être animal.

Il permet de faire le lien entre les citoyens et citoyennes, la police, l'autorité communale et l'administration régionale en charge du bien-être animal.

Qui contacter si vous trouvez un animal domestique errant ?

- Le référent en bien-être animal : soit par téléphone au 071/12.12.40 soit par courriel bienetre.animal@fosses-la-ville.be ou
- La police locale au 071/26.28.00

Pour porter plainte ou dénoncer un cas de maltraitance ou négligence sur des animaux partout en Wallonie, adressez-vous au numéro de téléphone 1718, option 2.



LE NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS VIA UNE CARTE

Vous souhaitez nourrir les chats errants sur le territoire de Fosses-la-Ville ? C'est possible !

Faites dès maintenant votre demande d'autorisation via les liens qui se trouvent sur la page internet de la commune section bien-être animal ou en contactant le service bien-être animal.

Une carte de nourrissage vous sera alors délivrée après analyse. Cette dernière est nominative et obligatoire pour effectuer le nourrissage des chats errants.

Sa validité a une durée de 2 ans et peut être demandée à tout moment par les autorités compétentes.

Pour rappel, dans les zones urbanisées, toute personne s'abstiendra d'attirer, d'entretenir et de contribuer à la sédentarisation d'animaux errants en leur distribuant de la nourriture et de porter ainsi atteinte à la salubrité ou à la sécurité publiques ou à la commodité de passage.

Le nourrissage des chats errants a des avantages :

- Les lieux bien définis des sites de nourrissage permet aux animaux de s'y rassembler et donc de diminuer les nuisances dans d'autres secteurs mais aussi le repérage et la capture par la personne responsable et désignée des chats en vue d'une identification et stérilisation.
- Les animaux sont en meilleure santé donc moins de risques en cas de contact avec les chats domestiques.
- Les sites sont plus facilement contrôlables en termes de propreté.
- Vous participez à une cause animale.

Attention, en cas de non-respect des conditions fixées par la charte préalablement signée, l'autorisation de nourrissage peut être retirée à tout moment.

Le site du bien-être animal
en Wallonie :



PROTÉGEONS LES AMPHIBIENS LE LONG DES ROUTES

De février à avril, avec le retour des nuits plus douces, grenouilles, crapauds et tritons sortent d'hibernation de leur milieu forestier et entament leur grand voyage vers leurs sites de reproduction. Malheureusement, leur chemin croise souvent nos routes...

Depuis 2002, précisément à la route de Taminés proche du grand virage à la sortie de Fosses-la-Ville, l'association IDEF-département environnement, installe une barrière temporaire chaque année avec des seaux enterrés pour recueillir les crapauds communs avant qu'ils ne tentent de traverser. Un treillis le long du rail de sécurité les empêche de se faufiler sous les voitures, et chaque matin et soir, grâce aux bénévoles, ils sont transportés de l'autre côté en toute sécurité.

Ainsi, pendant environ 2 mois et quand les conditions climatiques sont favorables, un bénévole arpente ce tronçon d'une centaine de mètres. Lors de sa permanence, il identifie l'espèce et compte les individus qui seront transportés dans un seau jusqu'à l'étang voisin pour la reproduction.

Cette année, l'équipe des bénévoles est complète : chacun est responsable de sa permanence et doit d'abord veiller à sa sécurité face aux véhicules frôlant la barrière à grande vitesse.

Ce suivi scientifique est précieux !

Cette opération permet aussi de compter les amphibiens chaque année. En 22 ans, 14 687 batraciens ont pu être sauvés ! Mais une tendance inquiétante se dessine... Depuis 15 ans, nous observons une diminution drastique du nombre d'animaux avec une perte de 80 %. Une sonnette d'alarme qui est tirée également par Natagora qui rassemble toutes les observations des opérations de sauvetage en Wallonie.

Protéger ces espèces, c'est préserver un maillon essentiel de notre écosystème ! Merci à tous ceux qui s'engagent pour leur sauvegarde.

Renseignements et compléments d'information auprès de Françoise DOUMONT, lacdebambois@idef.be





LA LÉGENDE DE BAMBOZY

Un nouveau jeu d'énigmes au Lac de Bambois

Dès le 29 mars, le Lac de Bambois rouvre ses portes pour une nouvelle saison placée sous le signe de l'aventure et de la découverte. Au programme : un jeu d'énigmes inédit, une exposition passionnante, des événements surprenants et bien d'autres nouveautés à ne pas manquer !

Un mystère plane sur le lac. Une étrange créature y aurait été aperçue, mais seuls quelques chanceux affirment l'avoir vue. À vous de percer le secret !

Osez l'aventure dès le 12 avril avec La Légende de Bambozy !

Munis d'une feuille de route, partez explorer le site, dénichiez les QR codes disséminés dans les jardins et résolvez des énigmes pour révéler peu à peu l'existence et l'apparence du monstre. Cette aventure, à vivre en famille ou entre amis, est accessible gratuitement sur simple demande à l'accueil.

Agenda 2025 : des rendez-vous à ne pas manquer

Pendant la pause hivernale, nous avons préparé un programme riche et varié. Notez dès à présent ces dates :

Les nouveautés 202

- 12/04 – Lancement du jeu La Lé-

gende de Bambozy : ambiance musicale et déambulations costumées

- 25/05 – Déjeuner sur l'herbe : pique-nique festif avec concerts et animations
- Dès le 21/06 – Exposition sur les oiseaux du lac
- 28/09 – Mille et une plumes : visites guidées, ateliers et animations à la découverte des oiseaux du Lac de Bambois
- 31/10 – Bambois'lloween : jeu immersif d'aventure fantastique

Les temps forts de l'année

- Du 15/05 au 30/09 – Baignade ouverte
- De juin à septembre – Les apéros du Lac (1 vendredi par mois)
- 09/08 – La Nuit des étoiles filantes
- Du 28 au 30/11 – Marché de Noël

D'autres belles surprises vous attendent : un sentier pieds-nus permanent, un spectacle sur le lac, des visites guidées et des ateliers. Les dates seront communiquées prochainement !

Un site en évolution pour mieux vous accueillir

Des travaux de rénovation sont en cours afin d'améliorer votre confort : remplacement des caillebotis et réfection des sanitaires de la plage font partie des chantiers de ce début de saison. Nous mettons tout en œuvre pour minimiser l'impact de ces aménagements sur votre visite.

Horaires et tarifs 2025

Tarifs

Pour permettre les investissements nécessaires à l'amélioration de l'accueil, le droit d'entrée adulte au tarif plein passe à 6,50 € cette saison. Une réduction d'1 € est toujours accordée aux habitants de Fosses-la-Ville. Le tarif enfant reste inchangé.

Horaires d'ouverture

- Du 29/03 au 27/04 : les mercredis, week-ends, jours fériés et congés scolaires belges, de 11h à 18h30
- Du 28/04 au 14/09 : tous les jours de 11h à 18h30
- Du 15/09 au 02/11 : les mercredis, week-ends, jours fériés et congés scolaires belges, de 11h à 17h

Nous avons hâte de vous retrouver pour partager ensemble une saison pleine de nature, d'émotions et de découvertes au Lac de Bambois !

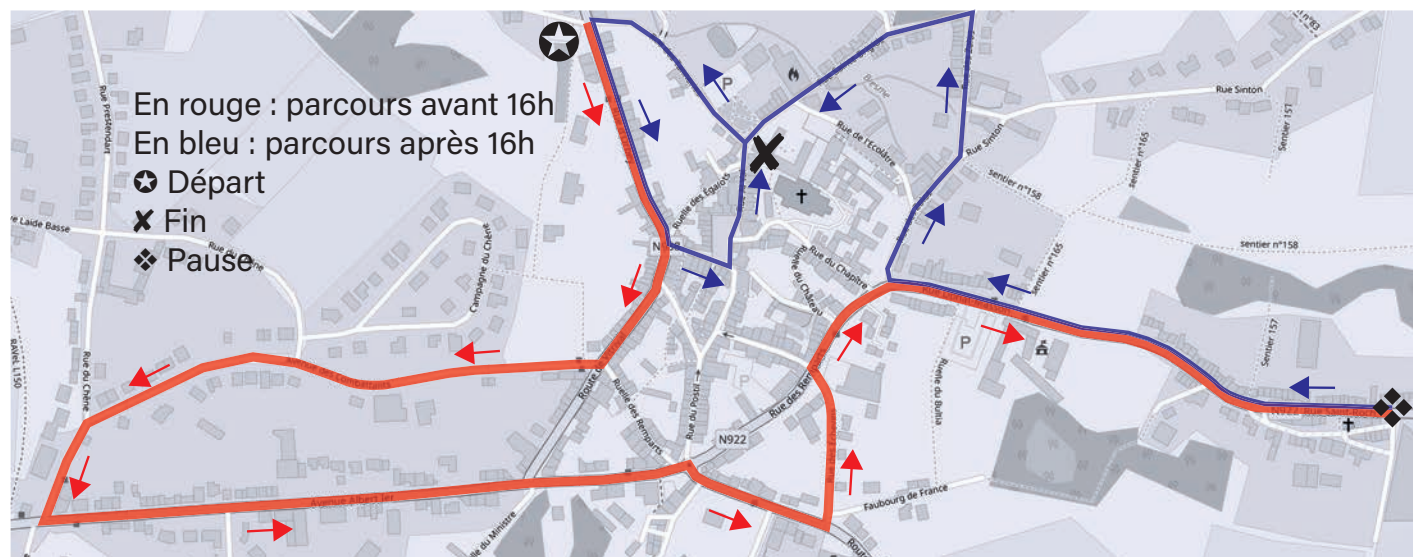
LA LAETARE

en pratique

La Laetare 2025 est proche ! Voici le programme de ces festivités rassembleuses et conviviales :

- Mercredi 26 mars à 18h30 : répétition des petits Chinels (maison du Chinell, rue des Échevins) Rappel dans les rues de Fosses.
- Jeudi 27 mars : Rappel dans les rues de Fosses.
- Vendredi 28 mars : Rappel dans les rues de Fosses
- 18h00 : Concert de Carillon - Place du chapitre.
- Samedi dès 10h : départ de la batterie - Ramassage des Soces.
- 14 h 00 : grand rassemblement des Chinels et des Soces à la Maison du Chinell. Départ vers les Tanneries (forains) retour vers 17 heures à la Maison du Chinell.
- Dimanche 30 mars : LAETARE. Départ du cortège à 14h30.
- Rue D'Orbey, rue des Combattants, Avenue Albert 1er, rue Fransechini, rue des Échevins, en Leiche, place Saint Roch (Arrêt) ensuite retour vers le Centre, en Leiche, les Zolos, Sainte Brigide, Tanneries, rue d'Orbey, rue du Marché et place du Marché vers 18h pour les Bacadam.
- Lundi 31 mars : Visites aux Notables... Vers 21 heures : rondeau Chinels sur la place du Marché et Concours des Soces, place du chapitre.

La société des Chinels procède à un recensement les mercredis et jeudis à la maison des Chinels, ainsi que le dimanche, avant le départ, en la salle « l'Orbey ».





CIRCULATION ET STATIONNEMENTS

- Le 26 mars 2025 de 16h00 à 20h00, le 29 mars 2025 de 10h00 à 21h00 et le 31 mars 2025 de 13h00 à 20h00, le stationnement et la circulation seront interdits dans les deux sens à la rue des Echevins.
- Le 30 mars 2025 de 13h00 à 21h00 le stationnement et la circulation seront interdits dans le centre-ville sur les grands axes. Les déviations requises seront mises en place. (v. plan ci-dessus).
- La rue et la place du Marché seront fermés à la circulation jusque 1h00.

PAS DE CHIEN

Interdiction est faite à toute personne de laisser circuler son chien même en laisse ou muni d'une muselière, à l'exception des chiens guides pour malvoyants, place du Marché, durant les festivités de Laetare, du samedi 29 mars 2025 10h00 au mardi 1^{er} avril 18h00.

BOISSONS ALCOOLISÉES

Interdiction est faite à tous commerces (café, restaurant, magasin d'alimentation ou night shop) ainsi qu'à tout particulier ou ambulant, de vendre des boissons type spiritueux que ce soit sur la voie publique, garage, devanture, ou dans l'établissement ; du samedi 29 mars à 10h00 au mardi 1^{er} avril 2025

à 1h30. Cette interdiction s'applique à Fosses-la-Ville dans la zone délimitée comme suit :

- Carrefour rue du Chêne – avenue Albert 1^{er}
- Carrefour rue de l'Abattoir – rue d'Orbey
- Carrefour route de Bambois – rue du Tisserand – rue du Try Al Hutte, de même que les rues y menant.

La notion de boissons spiritueuses vaut pour toutes les boissons contenant de l'alcool (en canettes, en bouteilles, distributeurs de boissons de ce type (breezer, etc.), ainsi que dans les verres à l'exception des boissons fermentées autrement appelées « bières » et vins. Le taux d'alcool sera limité à 14°C.

GOBELETS RÉUTILISABLES

Interdiction est faite à toute personne de se trouver sur la voie publique avec un contenant en verre. Ordre est donné aux commerçants distribuant des boissons de le faire dans des gobelets réutilisables.

FERMETURES

L'heure de fermeture des établissements est fixée à 2h00. Afin de respecter les heures de fermeture, les dernières boissons seront servies à 1h30.



ENVIE DE JARDINER?

Il reste quelques parcelles au légumier de Bebrona !

Situé à côté de la résidence Dejaifve, le jardin citoyen offre la possibilité aux Fossois, prioritairement ceux n'ayant pas de jardin, de cultiver, sur une parcelle de 13m² leurs propres légumes, petits fruits (fraisiers), aromatiques ou fleurs dans un projet social et solidaire.

Quand on demande aux jardiniers pourquoi ils viennent, la majorité répond : « pour cultiver » mais aussi pour « rencontrer des gens » ou « sortir de chez soi ».

Il y a, c'est vrai, des hauts et des bas, des années pluvieuses, des mauvaises récoltes, des invasions de limaces, des divergences d'opinions mais il y a aussi et surtout, des tomates fraîches, des framboises délicieuses, des hérissons gourmands, des rencontres, des pique-niques prévus ou improvisés, des nouvelles amitiés, des bons conseils, le grand air, de la convivialité, des chants d'oiseaux, de l'intergénérationnel*, des activités collectives et de la solidarité dans et hors du jardin.

Pour plus d'informations ou pour visiter le jardin : Margaux Piette, Animatrice du Plan de cohésion sociale au 0472/03.51.35 ou via Messenger PCS Fosses.

** La résidence Dejaifve, y possédant une parcelle et des bacs surélevés, les résidents viennent, à la belle saison, y jardiner, manger un bout, papoter ou prendre un peu le soleil.*



PERMANENCE LES 3ÈMES MARDIS DU MOIS DE 9H30 À 12H

- Attention **mercredi** 16/04
- Mardi 20/05
- Mardi 17/06

Espace Winson (au rez de chaussée)

Rue Donat Masson 22 à Fosses-la-Ville

ENVIE DE PARTICIPER À L'OPÉRATION #ESOL, ALORS QU'ATTENDS-TU ?

Été solidaire, du 28 juillet au 8 août 2025 (*)

Conditions :

- Tu es étudiant(e) et tu as entre 15 et 21 ans
- Tu résides dans l'entité de Fosses-la-Ville
- Tu es motivé(e) et dynamique
- Tu veux être un(e) citoyen(ne) actif(ve) dans ta commune

ESOL, c'est :

- Améliorer l'environnement et le cadre de vie de ton quartier
- Découvrir un travail valorisant
- S'impliquer dans un projet citoyen et solidaire

En pratique :

- 10 jours sous contrat étudiant
- 7h de travail par jour

Intéressé(e) ?

Envoie ton CV et ta lettre de motivation avant le 11 avril 2025, par mail ou courrier postal :

jeunesse@fosses-la-ville.be

Service Jeunesse

Administration communale de Fosses-la-Ville

Rue Donat Masson 22

5070 FOSSES-LA-VILLE

Besoin d'aide pour la rédaction de ton CV ou de ta lettre de motivation ?

Des conseils pour préparer ton entretien d'embauche ?

Contacte Lora MOUCHART au 071 12 12 81 – lora.mouchart.cpas@fosses-la-ville.be

Attention : le nombre d'étudiant(e)s étant limité, et afin de départager les candidat(e)s, tu seras invité(e) à un entretien de sélection dans le courant du mois de mai (horaire à déterminer).

(*) Sous réserve de lancement et d'acceptation du projet par la Direction de la Cohésion sociale.

LA SOLITUDE, CE MAL SILENCIEUX

Être seul(e) toute une journée, c'est souvent très long et cela risque bien de nous arriver à tous, un jour ou l'autre.

La solitude, si elle n'est pas choisie, est lourde de conséquences : perte de confiance en soi, sentiment d'exclusion et d'inutilité, risque de dépression, ennui...

Un cheminement inéluctable dans notre société de plus en plus individualiste ?

NON, il existe heureusement dans notre commune de l'espoir et de l'aide pour qui se sent seul et sans contacts ! C'est le Réseau de Solidarité Fossois (RSF).

Si vous désirez apporter un peu de joie et d'écoute, rejoignez la dynamique équipe du R.S.F. et devenez visiteur-visiteuse bénévole en consacrant une ou deux heures par semaine à recréer des liens avec des personnes isolées qui n'attendent que vous. Vous serez tellement heureux de faire des heureux !

Intéressé(e) ?

Contactez-nous au 0497/43.70.31. (Sandrine J.) ou au 0478/31.34.84 (Jean-Marc C.).

Un rendez-vous vous sera proposé pour faire connaissance.

Au plaisir de vous accueillir et de collaborer avec vous.

P.S. : Une petite formation est bien entendu prévue avant de commencer l'activité.



Numéros utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Espace Winson- rue Donat Masson, 22
- ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 12 12 40

- Service Citoyenneté (population, état civil, passeports, permis de conduire, casier judiciaire) ouvert les 1er et 3e samedis du mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.
- Service Urbanisme - fermé au public les après-midi sauf le mercredi

RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL

071 12 12 40
bienetre.animal@fosses-la-ville.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Le service est accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Espace Gailly, rue Saint-Roch 16a à 5070 Fosses-la-Ville. 071 71 34 36

PARC À CONTENEURS

Rue de Falisolle 39 - 5070 Vittrival
071 71 30 56 - 0471 87 64 87
Le Parc à Conteneurs est accessible de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi et dimanche.

CPAS

Permanences de 9 à 11h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 11h30 uniquement pour les urgences.
Permanence allocation de chauffage le mercredi de 9h à 11h30.
071 12 12 81

ÉCOLES COMMUNALES

Fosses I (Le Roux, Vittrival)
Fosses II (Aisemont, Sart-Eustache, Sart-St-Laurent)

071 71 12 39
enseignement@fosses-la-ville.be

1722

Une question, un problème qui ne demandent pas une intervention dans l'urgence ? Formez le 1722

CULTURE, TOURISME

- Centre culturel : 071 12 12 94
- Syndicat d'Initiative : 071 77 25 80

SANTÉ

- Garde médicale : 1733
- Pharmacie Graf-Lesoye (Avenue Albert 1er Fosses) : 071 77 17 77
- Pharmacie Boxus-Bouxin (rue du Postil 15 Fosses) : 071 71 11 08
- Pharmacie Dubois-Bajart (Chaussée de Charleroi 452 - Le Roux) : 071 71 15 74
- Pharmacie au Stock (Rue du Cimetière - Fosses) : 071 72 72 79
- Pharmacie de garde : 0903 99 000

SERVICES DE GARDE

Poste médical de garde : 1733 (les nuits de 21h à 8h du lendemain matin et les samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 8h à 21h) - Rue de Stierlinsart

39 à 5070 Bambois.

ENFANCE

- Service ATL: atl@fosses-la-ville.be
- Petite enfance: enfance@fosses-la-ville.be
- Crèche communale Le Chabo'T : 071 55 77 16
- École de Devoirs « Les Zolos » : 0491 39 38 62
- Consultations ONE
Anne-Catherine Coster
rue Saint Roch 16b à 5070 Fosses-la-Ville
0499 99 81 12

SÉCURITÉ

- Zone de Police Entre Sambre et Meuse : 071 26 28 00 (non urgent)
- Zone de Secours Val de Sambre : 071 12 14 29 (non urgent)
- Gardiens de la Paix : 0479 79 36 71 - 0478 79 14 16

VOS AGENTS DE QUARTIER

- Chef de poste : INPP David Bourdon-Kreserve - 0498 12 50 99
- Fosses Centre / Bambois : 0499 54 26 09
- Fosses Centre / Bambois / Haut-Vent : 0495 52 73 52
- Vittrival / Aisemont / Nèvremon : 0499 52 16 56
- Le Roux / Sart-Eustache : 0499 52 16 54
- Sart-Saint-Laurent : 0499 52 16 55

Sur internet :



Sur Facebook :



Sur YouTube :



Sur Instagram :





*Au cœur de
Fosses-la-Ville,*

1 école, 2 implantations

Maternelle

Rue des Zolos, 22
5070 Fosses-la-Ville

Primaire & M3

Rue Ste Brigitte
5070 Fosses-la-Ville

Classes inclusives pour enfants
sourds dès l'âge de 2,5 ans.

**Portes ouvertes
le jeudi 3 avril 2025
de 16h à 19h**

Visite des
classes

Rencontre
avec les
enseignants

Verre de
l'amitié

**Visites et inscriptions
toute l'année sur rendez-vous**

071/71.26.16.
ecolesaintfeuillen@gmail.com

0478/37.58.22
g.gors@irsa.be

TITEUX SPRL

TOITURE

Tél. 071 71 34 09
Fax 071 71 43 36

sprltiteux@gmail.com

Rue des Quartiers 3
5070 Vitruval (Fosses-la-Ville)

Laurent Gobeaux

REPAS À DOMICILE

*De délicieux plats livrés
dans votre région !*

0499 35 99 35
info.gobeaux.be@gmail.com

Rue Grande Pierrère 2A | 5060 Sambreville | www.gobeaux.be



Joëlle Humblot
INFIRMIÈRE - SOINS À DOMICILE

+32 495 16 29 68
humblotjoelle@gmail.com
www.infirmiere-joelle.be

Sur Jemeppe-sur-Sambre
& Fosses-la-Ville

CVME

CHAUFFAGE | CLIMATISATION | VENTILATION | POMPES À CHALEUR

ÉTUDE, INSTALLATION ET ENTRETIEN

EDDY COLLIN
5910 Ham-sur-Sambre
071 78 37 39
info@cvme.be

MITSUBISHI ELECTRIC
Buderus

AUTO-PNEUS JEREM

Route de Taminés 80
5070 Fosses-la-Ville

Tél. 071 71 27 22

auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Le samedi de 8h30 à 12h



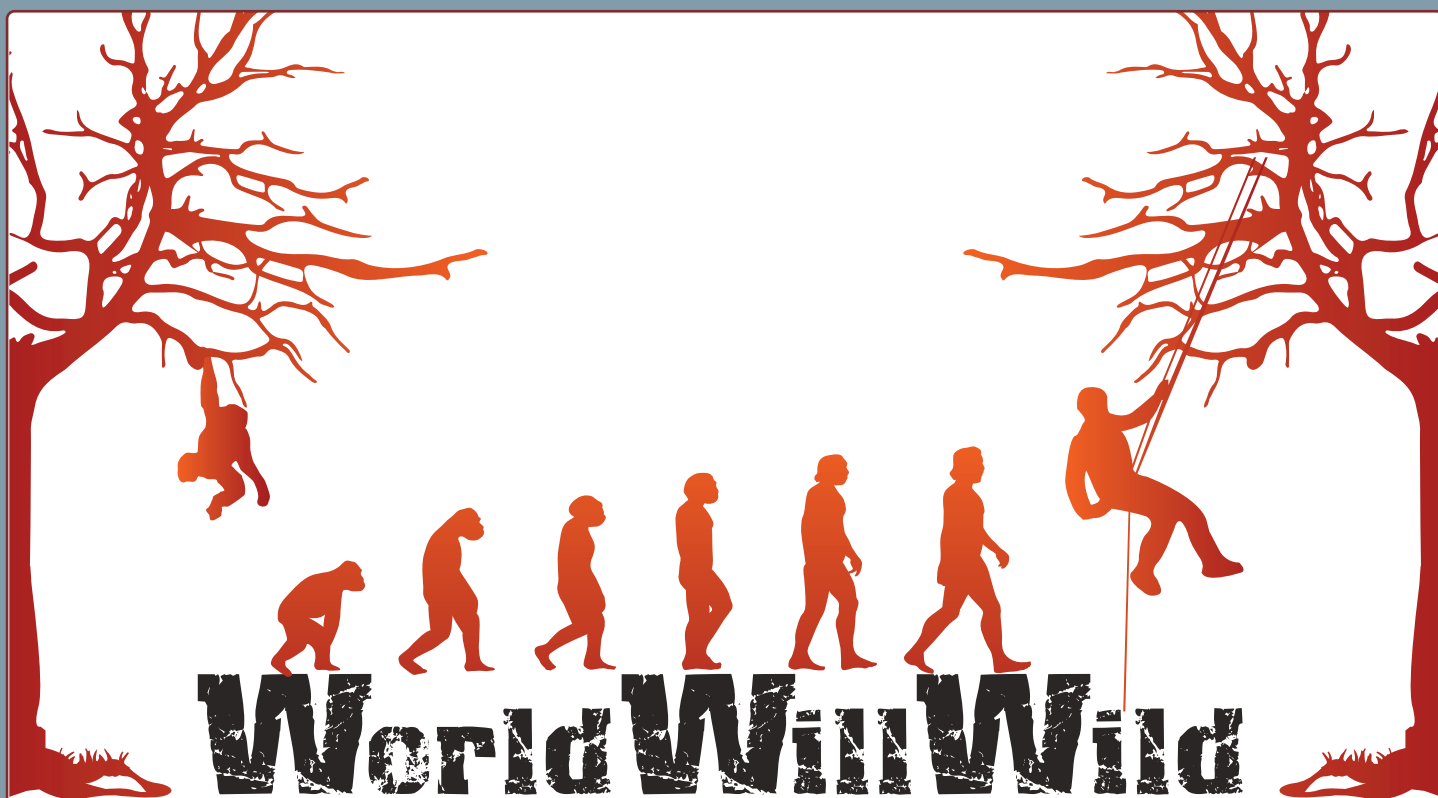


Aveve
Mettet



➤ Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet

🕒 Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
et le dimanche en saison de 9h00 à 12h00



ELAGAGE - ABATTAGE - DEBOISEMENT - TAILLE - PARC & JARDIN



 **William MASSET**

 **0477 53 26 71**

 **williammasset@worldwillwild.com**

 **Rue de Jemeppe 13 • 5190 Moustier-sur-Sambre**

Devis Gratuit

www.worldwillwild.com



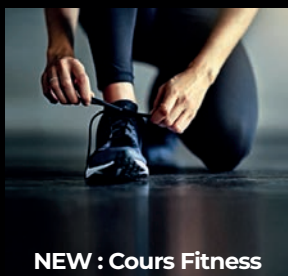
12 TERRAINS
INDOOR



**ENEZ DÉCOUVRIR LE PADEL,
QUEL QUE SOIT VOTRE NIVEAU,
VOTRE ÂGE ET VOS ENVIES!**



NEW Horeca



NEW : Cours Fitness



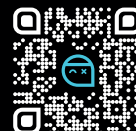
COURS : Tous niveaux



NEW
2 terrains de
Pickleball

Rue de Saint-Gobain, 11 - 5150 Franière
0474 35 81 57
hello@mokkopadelproject.be

mokkopadelproject.be
f / MokkoPadelProject
i / MokkoPadel



VOTRE EMPREINTE VISUELLE

STUDIO GRAPHIQUE • IMPRESSION OFFSET ET DIGITALE
PRODUITS PROMOTIONNELS • IMPRESSION TEXTILE
IMPRESSION GRAND FORMAT • PUBLICITÉ BULLETINS COMMUNAUX



DONEUX

VOTRE EMPREINTE VISUELLE

Rue Hennevauche 16 - 5640 Mettet

Tél : 071 74 45 06

info@imprimerie-doneux.be

WWW.IMPRIMERIE-DONEUX.BE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN 

D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

13/BC, Chaussée de Namur
5070 Fosses-la-Ville
071/496 733

24H/24



Funérailles J-F PESSLEUX

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

Organisation complète
de funérailles
toutes régions



Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37

0498 94 06 20

jf.pessleux@gmail.com



PJ FINANCIAL

Julie Petit
Expert-Comptable Fiscaliste Agréée ITAA

0498/54.26.64
www.pjfinancial.net

TVA BE829.367.915 ITAA 10.988.581

MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur
081/74.09.60
www.delvauxmatériaux.be

Une équipe tournée vers le bien-être de l'humain !



Pour découvrir notre équipe, rendez vous sur notre site internet



Centre pluridisciplinaire de Fosses-la-Ville

+32494268973
info@cpflv.be www.cpflv.be
rue Delmotte Lemaître 1
5070 FOSSES-LA-VILLE

Prélèvements sanguins et urinaires
Tous les lundis et jeudis de 07h00 à 09h00
SANS RENDEZ-VOUS



AMTÉA
SOINS DU CORPS & DE L'ÂME
0494 26 89 73

Épilation définitive au laser
Drainage lymphatique
Massages spécifiques :
femmes enceintes, enfants TDA
et TDAH, fibromyalgie
Madréothérapie
Pressothérapie
Réhaussements de cils

"Amtea, proche de vous et de chez vous, dans plusieurs endroits de la région de Namur !"

 [centre.amtea](https://www.facebook.com/centre.amtea)
 [centre_amtea](https://www.instagram.com/centre_amtea)



Scannez-moi

Rue Delmotte Lemaître 1 | 5070 FOSSES-LA-VILLE

DEEP IN TREES



Rue du Try Al Hutte 26
5070 Fosses-La-Ville
T. 0473 28 05 93
WWW.DEEPINTREES.BE
T.V.A. BE 0779.250.092
contact@deepintrees.be

**ARBORISTE
GRIMPEUR
ELAGUEUR**

**ABATTAGE
DÉMONTAGE
D'ARBRES DÉLICATS
ELAGAGE
TAILLE DOUCE
HAUBANAGE
BROYAGE
DE BRANCHES
DESSOUCHAGE
PLANTATION
D'ARBRES ET DE HAIES
TRAVAUX FORESTIERS
ÉVACUATION DES DÉCHETS**

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT
Informer • Conseiller • Défendre

▲ Changement d'adresse :
Avenue Albert 1^{er}, 100
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13
071 74 26 53
avocat@ansotte.com